

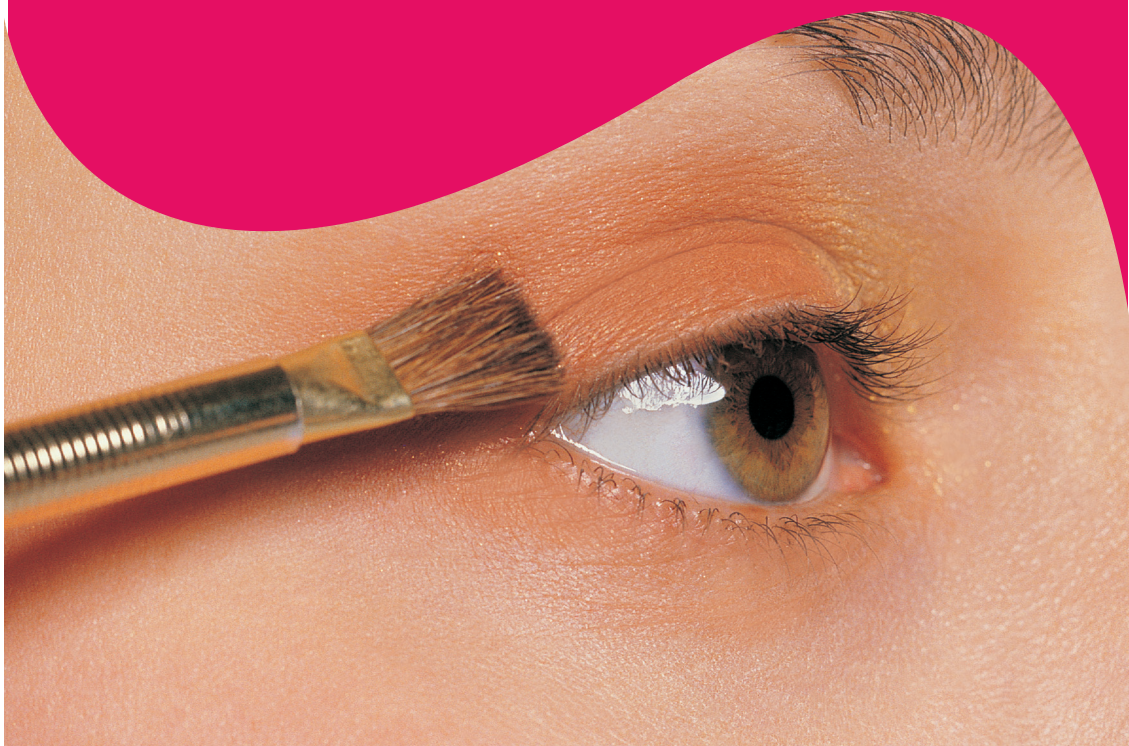
BREVET DE MAÎTRISE ESTHÉTIQUE

Contrat de Professionnalisation

DIPLÔME BAC + 2

(Homologué niveau III)

AGIR
POUR
REUSSIR
www.artisanat.fr



Formation accessible, aux jeunes de 16 à 25 ans, et aux plus de 26 ans demandeurs d'emploi, titulaires du Brevet Professionnel Esthétique.

RÉMUNERATION

Niveau d'entrée	16 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Titulaire du CAP	55 % du SMIC	70 % du SMIC	100% du SMIC ou 85% du salaire conventionnel (sans être inférieure au SMIC) pendant la durée du CDD ou de l'action de professionnalisation du CDI.
Titulaire du B.P.	65 % du SMIC	80 % du SMIC	

ALLÈGEMENTS / EXONÉRATION DE COTISATIONS



- **Compensation des charges patronales** restant dues pour une durée de douze mois (SMIC horaire au 1^{er} janvier de l'année en cours X 151,67 X pourcentage du salaire X 0,12 X 12). Allègement Fillon sur les douze mois restants.

- Lorsque le bénéficiaire du contrat est âgé de 45 ans et plus : **exonération des cotisations patronales**

AIDES A L'EMBAUCHE

- Aide forfaitaire à l'embauche de **demandeurs d'emploi de 26 ans et plus** (en CDD ou en CDI) versée par Pôle Emploi: 200€ par mois (max. 2000€ dans la limite de l'action de professionnalisation).

- Demandeur d'emploi de 45 ans et plus : Aide à l'embauche de 2000 € par contrat.



LA FORMATION



Rythme et contenu : 572 heures de formation réparties les lundis et mardis sur deux années.



Enseignement général : 329 heures.

Module A : Fonction entrepreneuriale

Développer l'entreprise artisanale en utilisant l'ensemble des acteurs institutionnels et privés tout en adoptant des techniques de communication adaptées et ciblées.

Module B : Fonction commerciale

Définir une stratégie commerciale et maîtriser les outils de sa mise en oeuvre.

Module C : Fonction économique et financière

Etablir les documents comptables de référence et procéder à leur analyse.

Module D : Fonction gestion des ressources humaines

Organiser le travail, manager son personnel, analyser les dysfonctionnements, recruter et développer les compétences.

Module E : Fonction accompagnement de l'apprenant

Accompagner l'apprenant dans son projet d'insertion professionnelle, acquérir les compétences pédagogiques pour être tuteur.

Module F : Fonction communiquer à l'international

Correspondre et converser au quotidien et dans le milieu professionnel.

Cours réalisés à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat - EPINAL -



Enseignement professionnel : 243 heures

Créer et réaliser des protocoles de soins spécifiques et innovants pour tous types de peaux.

Réaliser la pose de prothèses ongulaires pour hommes ou femmes et créer des décors.

Conduire une séance d'autoaquillage.

Réaliser des extensions de cils.

Réaliser des soins de beauté des pieds et des mains.

Cours réalisés au Centre de Formation des Apprentis Pôle des Métiers - EPINAL.



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

VOSGES

Inscriptions et montage des dossiers:

Cathy Minella et Eric Simonin

Tél : 03.29.69.55.56 / Fax : 03.29.69.55.57

c.minella@cma-vosges.fr / e.simonin@cma-vosges.fr



Pôle des métiers